

Édito du Maire



Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Je suis heureux de m'adresser à vous à travers la nouvelle formule des « Nouvelles, au fil de l'Huisne » qui devient bimestrielle. Ce n° 1 vous apportera toutes informations utiles pour votre vie dans notre commune. Les numéros suivants vous tiendront informés, au fur et à mesure, des décisions prises, des changements et, j'espère, des améliorations. Votre concours sera précieux !

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, vous avez choisi à une forte majorité la liste « L'essentiel c'est vous, ensemble pour Rémalard-en-Perche » que j'ai eu l'honneur de conduire. Je tiens en premier lieu à remercier sincèrement celles et ceux d'entre vous qui nous ont accordé leurs suffrages et leur confiance et qui m'ont reconduit dans mon action.

Le conseil municipal du 25 mai, maintenant composé de 21 membres du groupe majoritaire et de deux conseillers élus dans la liste conduite par Muriel Bansard, a permis l'installation du maire, des adjoints et des diverses commissions.

J'accueille avec bienveillance les deux conseillers de la liste adverse, souhaitant qu'ils trouvent rapidement leur place dans l'équipe municipale; leur libre expression est naturellement garantie et bien évidemment, je serai attentif à leurs propositions, remarques et critiques lorsqu'elles iront dans le sens de l'intérêt général. Comme je m'y suis efforcé dans mon premier mandat, je serai à votre écoute, maire de tous les habitants de Rémalard-en-Perche.

Nous allons maintenant pouvoir mobiliser nos énergies pour mettre en oeuvre le programme pour lequel vous nous avez élus.

La crise sanitaire que nous avons vécue a généré un début de mandat compliqué.

La vie dans notre commune redémarre maintenant progressivement, et je veux encore adresser toute ma gratitude aux forces vives : commerçants, artisans, chefs d'entreprise, soignants, auxiliaires de vie, élus, services municipaux, présidents d'associations et bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts pendant la période si particulière et inédite que nous avons vécue. Soyez encore remerciés pour vos élans de générosité et de solidarité, et votre engagement.

Concernant la COVID-19, le virus circule toujours activement et il est beaucoup trop tôt pour penser que la pandémie est derrière nous.

Nous observons d'ailleurs, dans certains territoires, une augmentation du nombre de nouveaux foyers de contamination notamment en Normandie. Je vous invite à rester vigilants et à maintenir les gestes barrières indispensables à la lutte contre la pandémie : masques et distances physiques.

Dans les jours qui viennent je serai en mesure de dresser une feuille de route claire et précise, avec une programmation pluriannuelle des projets et des travaux pour la période 2020-2026. Je ne manquerai pas vous communiquer ce calendrier lors d'une prochaine rencontre.

Pour que règne une bonne harmonie dans notre commune, j'aurai besoin de tous ceux qui m'entourent, femmes et hommes solides et déterminés.

Dans cette période si particulière, je vous souhaite un bel été. Prenez soin de vous et de vos proches. Je sais pouvoir compter sur vous comme vous pouvez comptez sur moi.



Bien à vous Patrick Rodhain Maire de Rémalard-en-Perche

Trombinoscope



Patrick RODHAIN



Marc CARRÉ



Marie-Christine SALIN



Philippe LAUNAY



Isabelle CHARRON



Thierry LAURENS



Elise ALGRAIN



Muriel BANSARD



Sonia BONÉ



Jean-Marie CHANDEBOIS



Sylvie CHARTRAIN



Jean-Pierre Chevallier



Pierre-Yves FOSSEY



Sébastien GARNIER



Edith GOMES



Mathieu LECOURBE



Laurence LEFEBURE



Anne REVEL



Michel SURCIN



Anne SYLVESTRE



Martial TIREAU



Marie-Laure TOUTAIN



Franck TREMEREL



Noémie HUREAU



Magali DENIS



Elodie JAHANDIER



Mathieu LAMIRAULT



Délégation des adjoints

Délégation	Élus	Délégation	Élus
Finances	Patrick RODHAIN Marc CARRÉ	Urbanisme	Marc CARRÉ
Ressources Humaines	Patrick RODHAIN Marc CARRÉ	Vie associative, gestion des bâtiments communaux et du camping	Thierry LAURENS
Affaires sociales	Isabelle CHARRON	Animations festives, touristiques et culturelles	Marie-Christine SALIN
Voirie, chemins ruraux	Philippe LAUNAY	Activités sportives, commerces et marchés	Sébastien GARNIER
Travaux, services techniques	Marc CARRÉ	Fleurissement et illuminations	Isabelle CHARRON
Eau et assainissement	Marc CARRÉ		

Liste des commissions

PRÉSIDENT : Patrick RODHAIN

ial TIREAU, ry LAURENS, dith GOMEZ,
RNIER, /, aure TOUTAIN
RÉ, 'AIN,
RRON, , Marc CARRÉ
-, t
JRBE, N,
ON,
ÆL,
YLVESTRE, el LOISTRON, ET,
EG FYA , RT FI, Let LIN V Y

Hommage

HÉLÈNE D'ANDLAU



Le 16 juin dernier, la grande voyageuse qu'était Hélène d'Andlau est partie accomplir son dernier périple, nous laissant désemparés tant nous l'espérions immortelle.

Elle laisse un trésor inestimable que sont les jardins de la Petite Rochelle qu'elle a créés de ses mains grâce à sa science des plantes, à sa soif inextinquible de connaissance, à son courage, à sa passion de la Création et à son âme de poète.

Ce qui était frappant chez elle, outre son accueil toujours si chaleureux et enthousiaste, était ce regard resté lumineux et son désir de partager son œuvre, dans la modestie la plus totale.

Si elle a forgé son caractère dans la Résistance, toute jeune femme, elle s'est ensuite épanouie à travers le dessin, la sculpture, la gravure et les voyages, parlant plusieurs langues, écrivant beaucoup et cherchant toujours son chemin à travers une Foi profonde. Son arrivée à Rémalard en 1976 lui a ouvert une nouvelle voie. Elle s'est alors donnée entièrement à la création de ce qui est devenu un « Jardin remarquable », le jardin de la Petite Rochelle.

Elle nous a guittés mais son esprit reste parmi nous, il est dans les jardins.

Nous présentons à sa fille Laurence, qui reprend le flambeau et perpétue son œuvre, nos condoléances les plus sincères, ainsi qu'à sa famille. Nous lui resterons fidèles en allant le plus souvent possible nous apaiser dans les allées ombragées et les senteurs délicates de ce petit morceau de paradis qu'est la Petite Rochelle.

Son esprit n'a pas quitté ses merveilleux jardins

Remerciements à nos bénévoles

Nous remercions une nouvelle fois très chaleureusement notre couturier et nos couturières bénévoles d'avoir fabriqué plus de 900 masques pour les habitants de Rémalard en Perche :

Eric ILDIS, Séverine ANDRE, Violaine BOISSIN Marie-Claire GRANDER, Danièle MOÏOLI, Nadine MULOT, Marie OLIVIER, Danielle PINET.

Merci à nos couturières professionnelles, Brigitte ARRACHART et Stéphanie KERBELLEC (le Cocon des Mariées) pour avoir fabriqué 4000 masques.

Merci également à toutes les personnes qui nous ont donné des fournitures pour la confection des masques, à Séverine Yvard, conseillère départementale, pour nous avoir apporté du tissu.

Ce fût une bel élan d'action solidaire. Nous mettrons à l'honneur toutes ces belles personnes dans les semaines à venir.



Nouvelles installations

Nous souhaitons « LA BIENVENUE » et beaucoup de succès dans leurs entreprises à :



Christelle Mustel réflexologie, soins de bien-être 06 84 40 80 97 cmustel8@gmail.com



Le Cocon des Mariées création et occasions de robes de mariées 06 24 61 71 70 lecocondesmariees@gmail.com



réparations, entretien toutes marques carburant, ventes. Neuf et occasion 02 33 25 21 06 garageauto.plus@gmail.com

Juillet 2020

InformationsCORONAVIRUS



A l'heure où nous imprimons les Nouvelles, la levée de l'état d'urgence sanitaire n'est pas effective et nous ne connaissons pas les nouvelles directives gouvernementales.

Mais cette amélioration sanitaire ne signifie en aucun cas que le virus ne circule plus ;

Nous vous invitons donc a continuer les mesures de bon sens :



Lavage de mains fréquents



Respect de distances physiques



Eviter embrassades et poignées de mains.

C'est à ce prix – relativement léger - que nous éviterons les flambées de contamination surtout dans cette période de vacances ...

Protégez-vous, protégez les autres.



Nous sommes fiers de rappeler que notre mairie a été labellisée « France Services », dans le cadre du réseau « Coeur du Perche », depuis le 1er janvier dernier.

Ainsi, sur rendez-vous (les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 15 h), vous trouverez en mairie l'aide informatique nécessaire pour accéder aux services du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit), de l'Assurance maladie, de l'Assurance retraite, des Allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste.

C'est une réelle opportunité pour nos concitoyens de pouvoir accéder à ces services au sein de notre mairie.

Horaires d'ouverture DE LA MAIRIE

Pour retenir les salles
 (salles des fêtes, salles de réunions),
 il est nécessaire de prendre contact avec la mairie.
 LES SACS JAUNES SONT À RETIRER EN MAIRIE LE MATIN



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 -12h30	ACCUEIL TOUT PUBLIC					10h00 - 12h00
13h30 - 15h00	France Services + CNI /PASSEPORT	France Services + CNI /PASSEPORT	FERMÉ	France Services Réunion hebdo (1 semaine/2)	France Services + CNI /PASSEPORT	FERMÉ
15h00 - 18h00	Accueil Tout Public CNI /PASSEPORT	Accueil Tout Public CNI /PASSEPORT	FERMÉ	Accueil Tout Public CNI /PASSEPORT	Accueil Tout Public CNI /PASSEPORT	FERMÉ

Camping

LES BORDS DE L'HUISNE

2 rue Huisne Bellou sur Huisne 61110 REMALARD en PERCHE

tél.: 02.33.73.71.23 (accueil fermé le jeudi) mail: camping.remalard@gmail.com

Au cœur du Parc Naturel du Perche et à 200 mètres de la Voie Verte Alençon-Condé-sur-Huisne

Le Camping Municipal de Rémalard en Perche »Les Bords de l'Huisne » En raison des mesures sanitaires liées au covid-19 l'ouverture du camping est prévu depuis le 1er Juillet 2020. De nombreuses activités sur place et aux alentours, n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme de Rémalard en Perche : 02 33 73 71 94

mail: tourisme@coeurduperche.fr



Le tri à domicile

Après les ECOS 5000 le tri sélectif semi- enterré (Bellou) voici les sacs jaunes pour le tri à domicile. Organisé par le SMIRTOM pour le centre bourg de Rémalard et le centre bourg de Dorceau le nouveau ramassage se fera également le mercredi.

Le SMIRTOM met à votre disposition des sacs jaunes à utiliser obligatoirement pour la collecte de vos déchets valorisables. Cette nouvelle initiative devrait permettre une amélioration sensible du tri dans le cadre du respect que chaque citoyen doit avoir de son environnement.

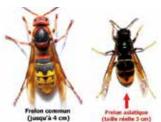


Frelons asiatiques

Le Conseil départemental, lors de sa session du 30 novembre 2018 a décidé de mettre en place un dispositif d'aide aux particuliers pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques.



- Attribution d'une subvention de 33% du coût TTC de la facture du prestataire pour la destruction des nids. (limitée à 50 €)
- Proposition de sessions d'information et de formation sur le cycle de vie du frelon, les précautions à prendre lors de la détection d'un nid et les moyens de lutte.



La mise en œuvre de cette décision est confiée au Groupement de défense sanitaire (GDS) de l'Orne .

Le choix du prestataire qui effectuera la destruction revient au donneur d'ordre qui fera son choix à partir d'une liste d'entreprises ayant accepté préalablement une charte de bonne pratique de destruction des nids, consultable sur le site.

Pour tout renseignement complémentaire contactez

- Le Conseil départemental (Direction du Développement Durable des Territoires : 02 33 81 60 58
- GDS de l'Orne 02 33 80 38 22

Les nids doivent être signalés sur le site www.frelonasiatique61.fr ou par téléphone au 02 33 80 38 22.



RAPPEL

Il est interdit de brûler les déchets verts ou autres (voir ci-dessous les horaires des déchèteries)

Trier, c'est faire des économies!

Bazoches-sur-Hoëne: lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 13h30 à 18h (fermeture le jeudi).

Bellême: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Berd'huis: du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Colonard-Corubert: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Longny-au-Perche: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Mortagne-au-Perche: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Pervenchères: lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (fermeture le mercredi).

Rémalard: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Tourouvre: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.



POUR TROUVER LA PHARMACIE DE GARDE LA PLUS PROCHE,

vous pouvez consulter le www.3237.fr.

Le 3237 est aussi accessible 24h/24h mais coûte 0.35€ TTC/min.

La plupart des pharmacies donnent la pharmacie de garde sur leur répondeur et la gendarmerie (17) également.

AIDE À LA PERSONNE

Vous avez besoin d'une aide à votre domicile ?

02 33 83 72 10



de Rémalard / Condé est là pour vous aider!

Nos bureaux sont basés:

5, Résidence Chanteloup, Rue du Maréchal Leclerc Condé-sur-Huisne 61110 Sablons-sur-Huisne Mail : admr.remalard@fede61.admr.org

ANNUAIRE

E-mail: mairie@remalardenperche.fr

Lundi, Mardi, Vendredi: 8h30-12h30 / 13h30-18h00

Mercredi : 8h30-12h30 Jeudi : 8h30-12h30 / 15h-18h

Samedi : 10h-12h

En urgence faire le 17 et le 112 sur un portable

Heures d'ouverture

Rémalard: Lundi 8h-12h / Mercredi, Vendredi 14h00-18h00 Longny-au-Perche: Tous les jours de 8h à 12h / 14h à 19h

Stop cambriolages: application gratuite pour smartphones androïd et

apple: www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

OFFICE DE TOURISME DE PERCHE RÉMALARDAIS 02 33 73 71 94

22 rue Marcel Louvel à Rémalard

MÉDICAL ET PARA MÉDICAL DE REMALARD

MÉDECINS

MEDECINO	
Dr VIARD	02 33 83 61 72
Dr GERMAIN	
URGENCE	15
PHARMACIE	
MICHEL Gaëlle	02 33 73 72 31
PEDICURE	
STANLEY Mélanie	02 33 83 34 90
AMBULANCE TAXI	
MALNUIT	02 33 83 56 56
CABINET INFIRMIÈRES	
BOURSIER-GLON-LAUNAY-RODHAIN	02 33 83 62 62
CABINET DENTAIRE	
CABARET & VILLENEUVE	02 33 73 80 91
CABINET VÉTÉRINAIRES	
CARMOUSE-GONZALES-HAUDEBOURG	02 33 83 65 65



Des avantages :

- Possibilité de prise en charge financière (Conseil Général, CAF, Caisses de retraite, Mutuelles, ...). L'ADMR vous accompagne dans ces démarches.
- Réduction ou crédits d'impôts sur le revenu, à hauteur de 50% des dépenses engagées (dans la limite des plafonds selon le code général des impôts).

Permanences:

Mardi: 9h00 - 12h30 et de 13h15 - 17h00

Mercredi : 13h30 - 16h30 Vendredi : 9h00 - 12h15

En dehors des permanences, laisser un message à notre plateforme

téléphonique.



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

UNA s'occupe de vous et ça change tout!

27 rue de la Tuilerie 61110 Dorceau Mail : une.remalard@orange.fr

02 33 25 43 43

Directeur de la publication: Laurence Lefébure Création et mise en page: Véronique Alves CRE'ART

Crédits photos: Club Photo, Valérie Beunardeau www.solution404.com

Impression: Imprimerie Paumier